

CSE du 2 décembre 2021

5^e vague de Covid : la direction se décharge sur ses « managers »

Alors que la cinquième vague est en train de s'installer, la direction semble décidée à s'en tenir au minimum en matière de prévention. Sur les lieux de travail, la seule règle qui s'applique désormais c'est « **au moins 4 mètres carrés par personne** ». La direction refuse de revenir au principe de 50 % de télétravail qui avait le mérite d'être clair.

Les responsables hiérarchiques sont donc priés de sortir leurs mètres ruban et de s'assurer que chacun dispose de ses 4 m². Dans le cas contraire, il n'y aura pas d'autre solution que de recourir au télétravail. « **On renvoie aux managers l'appréciation des mesures à mettre en œuvre** », a expliqué François Greffier, le nouveau DRH. C'est faire peser une lourde responsabilité sur les « managers », avons-nous souligné. En espérant que ces derniers ne se retrouveront pas avec des clusters à gérer...

Nous avons aussi insisté sur la nécessité de prendre en compte d'autres facteurs que le seul nombre de mètres carrés. L'élévation du risque de contamination entraîne un stress supplémentaire, variable selon les personnes. Certains sont plus fragiles que d'autres ; certains sont plus exposés au virus. L'obligation de porter le masque toute la journée est aussi une contrainte qu'on supporte plus ou moins bien. Les heureux « managers » qui bénéficient de bureaux individuels n'en ont pas forcément tous conscience.

● **Un médecin mi-décembre : patience pour les visites**

L'arrivée d'un nouveau médecin, le 15 décembre, a été confirmée lors du dernier CSE. Il s'agit du docteur Thomas Gouyet, qui vient de la société Orange. « **Il est impatient de nous rejoindre** », a affirmé Louis Eche-lard. Les nombreux salariés en attente d'une visite médicale devront, eux, être patients. En octobre, une quinzaine de salariés ne pouvaient reprendre le travail et attendaient une visite après un arrêt d'au moins 30 jours. 69 avaient repris sans visite et plus de 200 visites d'embauche étaient en attente. Ces chiffres ne concernent que Ouest-France, alors que le périmètre du service de santé au travail (SST) inclut désormais aussi Intrasispa,

Edilarge, Cap diffusion, Infomer, Voiles & Voiliers, Publihebdo.

Le groupe doit encore obtenir un nouvel agrément de la part de l'Inspection du travail, le dernier étant périmé depuis novembre 2020. Le CSE sera consulté lors de la réunion du 14 décembre sur cette demande d'agrément. Un avis consultatif qui permettra aux élus d'écrire noir sur blanc leurs préconisations. Comme, par exemple : laisser au médecin le temps prendre son poste tranquillement, pour ne pas l'user avant l'heure... Outre toutes les visites en retard et la construction de son service, le nouveau médecin du travail arrive avec une mission dont il ne se doute peut-être pas : convaincre les dirigeants du groupe Sipa Ouest-France que la prévention n'est pas qu'un mot, mais

une obligation légale ; pas une charge, mais un réel investissement. D'autant plus qu'une loi votée cet été 2022, renforce la prévention des risques dans les entreprises. Un vrai défi !

- **Les Veyettes : un immeuble qui tombe à pic**

L'ancien bâtiment d'Additi, appelé les Veyettes, est situé à 5 minutes à pied du siège d'Ouest-France. Durant la première quinzaine de décembre 131 salariés de la « tour » vont y prendre leurs quartiers pour un an, le temps de la rénovation de leurs bureaux. Les niveaux 1 à 5 sont concernés, 5 000 m² vont être remis à neuf : les services des ressources humaines (DRH, formation...), la présidence, la paie, recherche et développement... Le CSE a rendu un avis motivé sur ce déménagement présenté en pointillés aux élus, au fil de réunions, depuis le début de l'année 2021.

La direction générale était tellement obnubilée par ces travaux qu'elle en a oublié, dans ses documents de présentation, une des raisons essentielles de ce déménagement temporaire : maintenir de bonnes conditions de travail à ses salariés. Ça va sans dire, mais ça va mieux en le disant... L'avis des élus comprend 22 points d'attention à porter sur les salariés déménagés, mais aussi à ceux du service bâtiment qui ont de nombreux dossiers en mains, en ce moment.

- **Un an dans un bungalow**

Pour permettre la continuité de leur travail pendant les travaux de la tour, le service Courrier, cinq personnes de la rédaction en chef et le service « événementiel » ont été relogés sur la « galette ». La direction des services numériques (DSN) s'installe au rez-de-chaussée (rénové) de la « tour », derrière l'accueil. Le service social et le SST (service de santé), eux, vont être installés dans des

bungalows qui seront implantés entre le siège et l'immeuble d'Additi. On espère que le SST – bien éprouvé depuis le début de la crise sanitaire, avec les départs du précédent médecin et d'une infirmière – aura suffisamment d'espace pour mener à bien les visites, dans la confidentialité et avec tout le confort nécessaire.

- **Deux rotas démontées**

La circulation alternée à l'intérieur du siège de Chantepie, pour accéder au parking, a été mise en place à cause d'un gros chantier qui va durer six mois : le démontage de deux rotatives Nohab. Ce démontage va s'effectuer par modules, et les matériaux qui pourront être revalorisés le seront. Certaines parties seront réutilisées à La Chevrolière. Ce démontage entraînera également un chantier de désamiantage des sols, qui sera mené par un prestataire spécialisé.

- **Sécurité informatique : c'est important, mais...**

Difficile de comprendre la logique qui a poussé la direction à diffuser ses consignes de sécurité informatique par le biais d'une « **sensibilisation** » en ligne. Depuis quelques semaines, tous les salariés reçoivent des mails leur ordonnant, sur un ton autoritaire, de se plier au cursus élaboré spécialement. Les retardataires sont mêmes rappelés à l'ordre par leurs chefs qui reçoivent les rapports. Tout ça ressemble beaucoup à du flicage. À quel moment est-on censé effectuer cette « **sensibilisation** » ? Débrouillez-vous pour trouver le temps, répond la direction des ressources humaines. Si on objecte que tout le monde ne peut pas distraire une heure de son temps de travail, la direction répond : « **Ça ne prend que douze minutes.** » Drôle de manière de mobiliser les troupes sur un sujet présenté comme « **extrêmement important** ».

Contactez-nous :

snj@ouest-france.fr

snj.ouestfrance@gmail.com